

# Pertes des colonies d'abeilles

## Bilan Grand Est Hiver 2022/2023

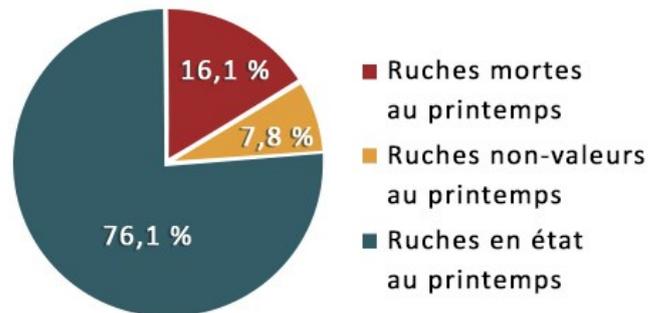
Depuis 2018, l'Enquête Nationale de Mortalité Hivernale des colonies d'Abeilles (ENMHA) est conduite par l'ANSES auprès des apiculteurs de France afin d'évaluer et de suivre l'évolution du taux de mortalité hivernale des colonies d'abeilles domestiques (*Apis Mellifera*). Elle est menée dans le cadre de la Plateforme nationale d'épidémiologie en santé animale ([Plateforme ESA](#)), par un groupe de travail composé d'experts techniques issus de divers organismes impliqués dans l'apiculture. **Vous trouverez dans ce document le focus des réponses recueillies en Grand Est sur l'hiver 2022/2023.**

### Participation à l'enquête

En région Grand Est, le taux de participation a atteint 28% des apiculteurs de la région (2.169 participants), couvrant le devenir de 19% des ruches déclarées de la région (31.841 ruches). Grâce aux répondants, il est possible de :

- Mesurer les pertes de ruches de façon objective et représentative de la situation régionale ;
- Situer notre région par rapport aux autres (voir le [bilan national proposé sur la plateforme de l'ESA](#)) ;
- Identifier les facteurs liés aux fortes pertes afin de proposer des pistes d'actions pour les minimiser.

### Pertes hivernales 2022/2023 en Grand Est



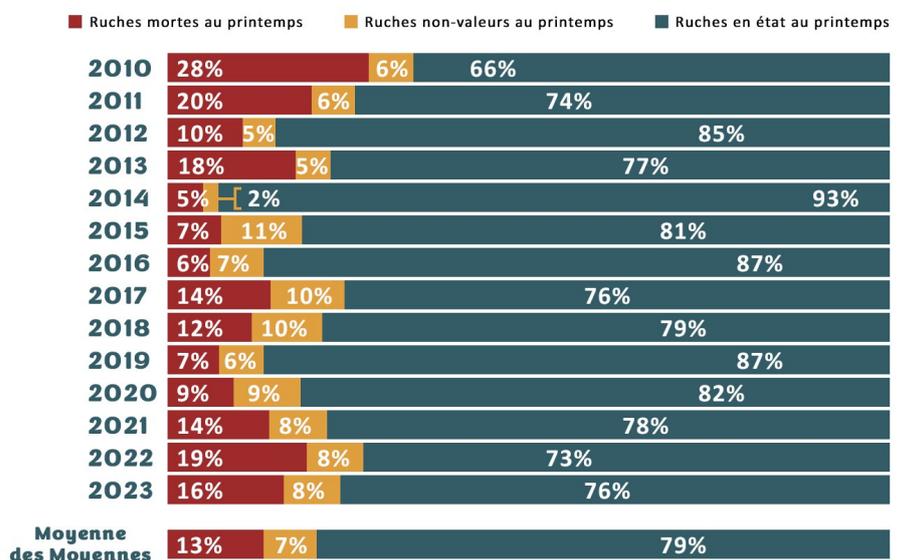
Source : ADA Grand Est

### Résultats

Les pertes hivernales constatées au printemps 2023 atteignent en moyenne 16.1 % de ruches mortes et 7.8 % de **ruches non-valeurs** : *ruches nécessitant une intervention de l'apiculteur car devenues trop faibles, malades ou bourdonneuses*. Les 76.1% restant étaient « en état » au printemps 2023.

Au niveau régional, ce niveau de pertes est

### Pertes hivernales en Grand Est 2010-2023



Source : ADA Grand Est

légèrement plus élevé que la valeur moyenne sur ces 14 dernières années, avec +3% de ruches « mortes » au printemps 2023. Au niveau national, les pertes de ruches subies à l'hiver 2022-2023 sont très proches de nos valeurs régionales, avec 17.5 % de ruches mortes et 8.1 % de ruches non-valeurs ([voir bilan national - Plateforme ESA](#)).

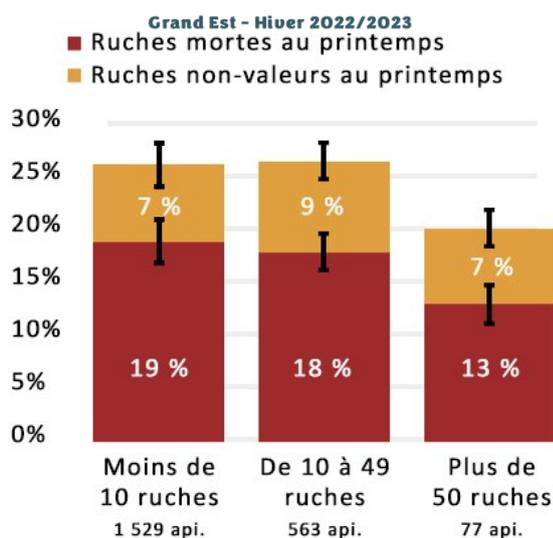
pratiques apicoles, lutte contre varroa, etc

## Analyse des pertes par nombre de ruches

Les apiculteurs ayant 50 ruches ou plus ont en moyenne 13% de ruches mortes ( $\pm 1,9\%$ ) contre 18% ( $\pm 1,7\%$ ) et 19% ( $\pm 2\%$ ) pour les apiculteurs ayant moins de ruches. Les % de ruches non-valeurs sont quant à eux semblables (entre 7 et 9%,  $\pm 2\%$ ).

*Nous présentons ici les taux moyens de pertes par catégorie d'apiculteurs (taux calculés sur l'ensemble des ruches hivernées par chaque groupe d'apiculteurs) et non pas « la moyenne des taux de perte » subis par les apiculteurs d'une même catégorie, car cela fausserait les comparaisons.*

### Différences de pertes en fonction du nombre de ruches



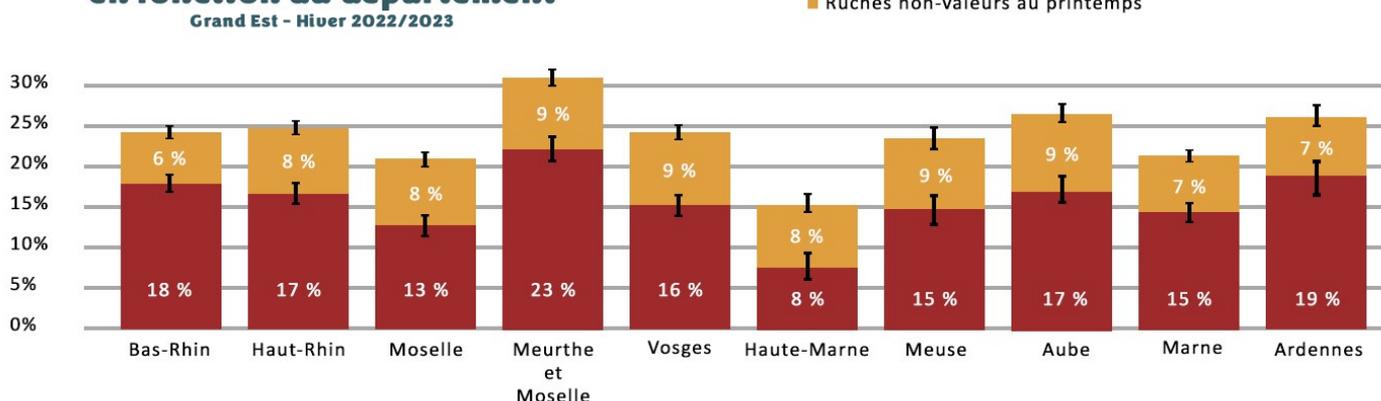
Source : ADA Grand Est

Comme chaque année, on observe que les niveaux de pertes sont très contrastés selon les apiculteurs. Ces différences entre apiculteurs peuvent être reliées à de nombreux paramètres : climats, miellées,

## Des pertes similaires entre les départements de la région

Une certaine homogénéité peut être observée dans les différents départements, avec une moyenne en Grand Est de 16,1 % de ruches mortes. On note deux exceptions à cette tendance : en Meurthe-et-Moselle et en Haute-Marne. La première enregistre une surmortalité d'environ +7 %, (23 %  $\pm 1,5$  % de ruches mortes). En Haute-Marne, on constate en revanche un meilleur hivernage avec -8 % de mortalités (8 %  $\pm 1,7$  % de ruches mortes). Les taux de ruches non-valeurs sont quant à eux semblables entre tous les départements.

### Différences de pertes en fonction du département



Source : ADA Grand Est

## Le choix du médicament anti-varroa

Comme chaque année, les médicaments à base d'amitrazé sont associés aux meilleurs taux de survie (avec cette année, un avantage en faveur d'Apitraz®). Cependant, l'écart avec le médicament Apistan® est bien plus faible cette année (les pertes associées à l'Apistan® sont similaires à celles associées à l'Apivar®).

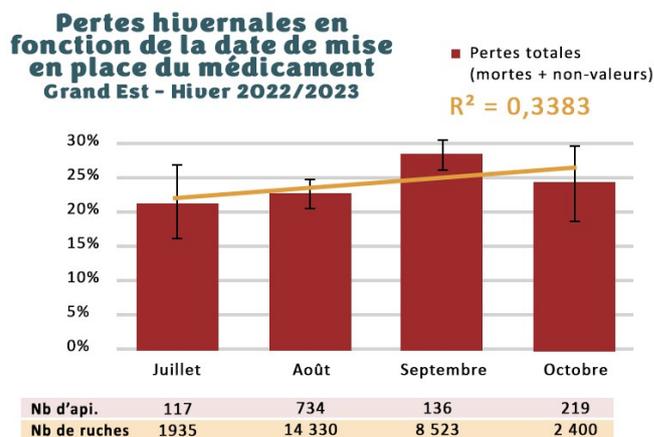
Les ruches ayant été traitées avec des médicaments « AB » (agrée en apiculture biologique) connaissent des pertes plus importantes que celles traitées avec des médicaments conventionnels.

Nous observons également que les médicaments les plus utilisés sont Apivar® (en conventionnel) et Varromed® (en « biologique »), avec respectivement par 62% et 14% des apiculteurs qui les utilisent.

## La date de mise en place du médicament

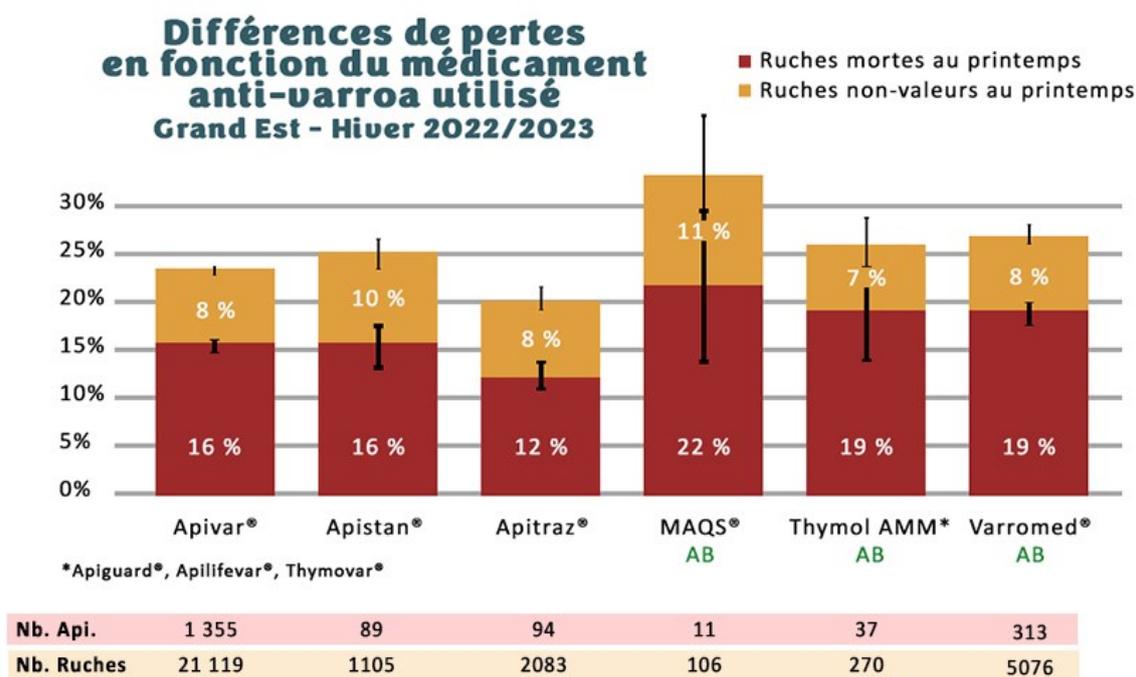
Contrairement aux précédentes enquêtes où « les colonies traitées le plus tôt étaient associées aux meilleurs taux de survie hivernale, tous traitements confondus », cette année, cette corrélation est plutôt faible

(coefficient de détermination  $R^2 = 34\%$ , contre  $83\%$  en moyenne sur 10 ans). Cela tend à indiquer que la date de mise en place du médicament (tous traitements confondus), n'a a priori pas eu une influence déterminante lors de l'automne 2022.



Le coefficient de détermination  $R^2$  est un indicateur qui permet de juger la qualité d'une régression linéaire simple.

Remarque : Dans le cadre de l'analyse des données obtenues à l'échelle nationale, il serait intéressant de faire la distinction entre les différents médicaments plutôt que de considérer comme ici « tous traitements confondus ». A notre échelle régionale, nous ne possédons pas assez de données pour pouvoir conduire ce type d'analyse.



## Conclusion

Au sortir de l'hiver 2022/2023, les pertes de ruches en Grand Est étaient proches des valeurs moyennes habituelles de la région, avec 76% de colonies en état et opérationnelles à la sortie de l'hiver. Elles étaient également semblables aux pertes subies à l'échelle du territoire national.

Les départements de Meurthe-et-Moselle et de Haute-Marne se distinguent des autres par des pertes plus importantes (en Meurthe-et-Moselle) ou plus faibles (en Haute-Marne). Il est possible que cela soit dû à l'influence du climat/environnement local, à des pratiques différentes (traitement) ou encore à des biais découlant de la participation d'apiculteurs au profils différents : les pertes apparaissent plus importantes pour les apiculteurs de moins de 50 ruches que pour les apiculteurs professionnels, or, nous avons une plus forte proportion de professionnels parmi les participants dans le département de la Haute-Marne, tandis qu'en Meurthe-et-Moselle, se sont apiculteurs de moins de 50 ruches qui

ont le plus répondu à l'enquête.

Les différents niveaux de pertes subis par les apiculteurs ont pu être reliés aux différents choix de médicament de lutte contre Varroa. En revanche, la date de mise en place du médicament n'est pas ressortie comme ayant été aussi influente que lors des précédentes enquêtes. Une hypothèse explicative serait que l'infestation varroa ai été moins influente à l'automne 2022 (soit en raison d'une infestation plus faible, soit en raison de l'existence d'autres facteurs influençant les pertes de ruches). De nombreux témoignages d'apiculteurs font état de faibles entrées de pollen et de nectar en fin de saison 2022, entraînant des ruches « pas assez populeuses » pour hiverner correctement. Ces difficultés font suite à la canicule et à la sécheresse intense de l'été 2022.

Ce facteur, ainsi que d'autres, pourront probablement être mis en lumière lors de l'analyse détaillée qui sera réalisée au niveau national (analyse sur l'ensemble des questions posées par le questionnaire).

## Nos conseils pour un bon hivernage :

### 1 - Hiverner des colonies fortes (populeuse)

Une colonie populeuse et en bonne santé sera plus apte à passer l'hiver. Surveillez l'alimentation de vos colonies d'abeilles (nectar et aussi pollen), notamment en été et en fin de saison. Le cas échéant, réalisez des apports de sirop et/ou de protéines. Plus d'info dans notre [Memento de l'Apiculteur](#).

### 2 - Hiverner des colonies déparasitées

Choisissez un bon médicament anti-varroa et ne tardez pas à le mettre en place. Seuls les médicaments disposant d'une AMM (autorisation de mise sur le marché) sont autorisés. En fonction de la météo, les dernières naissances ont lieu autour d'octobre, en Grand Est ([Source](#) : Imdorf 2010). Les traitements devraient théoriquement être terminés en août/septembre, afin de permettre encore 1 ou 2 cycles de couvain et la naissance d'abeilles d'hiver non parasitées. Selon le médicament choisi, la date de mise en place devra être réfléchi afin d'atteindre cet objectif.

### 3 - Respectez scrupuleusement les durées d'application et les doses indiquées

Suivez bien les consignes transmises par le fabricant du médicament. Des stratégies complémentaires peuvent aider à éliminer ce parasite. Pour plus d'information, consultez le [Memento de l'Apiculteur](#).

### 4 - Vérifier l'état d'infestation et la réussite de vos interventions

Le médicament ne garantit pas que vos ruches soient suffisamment déparasitées (interactions avec des facteurs climatiques défavorables ou des épisodes de ré-infestation, etc.). Il est possible de suivre l'évolution de l'infestation tout au long de l'année ce qui permet d'anticiper l'apparition des dégâts sur les abeilles. Pour plus d'information, consultez notre Fiche Technique n°2 : [Évaluer l'infestation varroa d'une colonie](#).

### 5 - Alternance des médicaments

Afin de ralentir l'apparition de résistances des varroas aux molécules actives, il est conseillé de pratiquer une alternance des médicaments utilisés. Selon les départements, certains programmes d'alternance sont proposés. Attention cependant à se donner les moyens de suivre l'efficacité de ces médicaments sur vos ruches, afin de prévenir les mauvaises surprises. De plus, la matière active d'Apistan®, le tau-fluvalinate, présente le désavantage de s'accumuler dans les cires et d'être associée à des phénomènes de résistance des varroas ([Source](#) : Wallner K. 1999).

### En outre,

de nombreux autres facteurs peuvent avoir une petite influence sur les pertes de ruches en hiver. **Soignez les détails** : prophylaxie, renforcements, changements de reines, stimulations, choix d'un site d'hivernage bien exposé, etc.

Nous espérons que cette synthèse vous permettra de trouver des issues favorables, et de passer un bon hiver, pour retrouver, au printemps, un maximum de colonies en bonne santé pour la nouvelle saison !

Sept. 2023

Alexis BALLIS & Paul BERGMANN - Techniciens Apicoles - ADA Grand Est

#### Sources

Imdorf A., Ruoff K, Fluri P (2010) « Le développement des colonies chez l'abeille mellifère ». Agroscope Liebefed Posieux - ALP forum n°68

Wallner K. (1999) « Acaricides and their residues in bee products ». Apidologie 30(2-3)

L'ADA Grand Est remercie les participants ayant répondu à l'Enquête Nationale de Mortalité Hivernale des colonies d'Abeilles (ENMHA) au cours de l'hiver 2022/2023.

Afin que ces enquêtes continuent de refléter la réalité du terrain et que vous soyez communiquées des données proches de vos contextes locaux, n'hésitez pas à contribuer à la prochaine campagne qui vous parviendra par email au printemps prochain.

Plateforme ESA  
Epidémiologie santé animale



Avec le soutien de :

